



REVUE DE PRESSE DU 12/04/2017

- 1- Les statuts du Fonds de régulation des recettes (FRR) ont été officiellement modifiés. Désormais, le Fonds alimenté par l'excédent de la fiscalité pétrolière qui représente le différentiel entre les recouvrements réels et ceux versés au budget de l'État peut être officiellement utilisé pour « le financement du déficit du Trésor et la réduction de la dette publique », selon un décret publié au dernier Journal officiel. La Loi de finances 2017 a supprimé le seuil lié au solde minimal obligatoire du Fonds, fixé à 740 milliards de dinars, afin de pouvoir continuer à absorber partiellement le déficit du Trésor en 2017, en conséquence du recul du surplus dégagé par la fiscalité pétrolière depuis le second semestre de 2014.

- 2- Le Ministre de l'Industrie et des Mines Abdessalem Bouchouareb a indiqué mardi à Alger que des opérateurs algériens étaient en train de négocier des contrats d'exportation dans le machinisme agricole vers l'Afrique, et ce après plusieurs opérations d'exportation de médicaments. "Le marché africain est à notre portée, nos produits commencent à y aller. Nous avons commencé par les médicaments et actuellement nous sommes en train de négocier sur des marchés dans le machinisme agricole dont notamment les tracteurs", a déclaré M. Bouchouareb lors de sa visite au 15ème Salon international de l'agroalimentaire d'Alger (Djazagro) en compagnie du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdessalem Chelghoum.

- 3- L'Algérie n'éprouvera aucune difficulté à satisfaire les besoins en gaz naturel du marché européen sur lequel elle compte préserver la place de troisième fournisseur qu'elle détient, actuellement, a affirmé mardi à Bruxelles le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa. "Nous n'avons aucun problème pour assurer l'approvisionnement de l'Europe en gaz dans les quantités assurées actuellement. En tout cas, pas dans les 20 prochaines années", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec le commissaire européen en charge de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete.



- 4- Le Ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, et le commissaire européen à l'Action pour le climat et à l'énergie, Miguel Arias Canete ont convenu, mardi à Bruxelles, d'intensifier et d'approfondir les actions de coopération dans le cadre du partenariat stratégique Algérie-UE sur l'énergie. MM. Boutarfa et Canete ont convenu, à cet égard, d'organiser une deuxième édition du Forum d'affaires algéro-européen, au niveau décisionnel à Alger, et d'évaluer les progrès effectifs, lors de la réunion annuelle de dialogue en 2018, selon un communiqué conjoint publié à l'issue de la deuxième rencontre annuelle de dialogue politique de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE.

- 5- Le Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et ministre de l'Enseignement supérieur par intérim, Mohamed Mebarki a indiqué mardi à Alger que la formation continue constituait un "levier privilégié" pour le développement technologique et compétitif de l'économie tout en garantissant la préservation de l'emploi. S'exprimant lors d'une rencontre sur la formation continue, le ministre a affirmé que ce mode de formation (continue) revêtait une "grande importance" eu égard à son rôle fondamental en tant que levier privilégié pour le développement technologique et compétitif de l'économie, tout en garantissant la préservation de l'emploi et en assurant la promotion sociale des travailleurs.

- 6- L'inventaire national des zones d'expansion touristique (ZET) sera passé au crible en vue d'assainir le foncier, aplanir toutes les difficultés et de développer le secteur d'une manière harmonieuse et selon des normes urbanistiques nécessaires, a souligné mardi à Bouira le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Abdelouahab Nouri. Pour les ZET, "nous devons faire le bilan d'abord. Le ministère a élaboré un inventaire qui sera passé au crible afin d'assainir le foncier touristique à travers le pays et de développer le secteur de façon harmonieuse et selon les normes techniques et urbanistiques nécessaires".

- 7- La presse nationale continue de consacrer de larges espaces à la campagne électorale pour les législatives du 4 mai, en traitant de manières diverses le troisième jour de cette campagne, où les partis en lice ont mis en avant des thèmes divers dans leurs discours. La presse nationale s'intéresse également aux activités des candidats aux législatives qui ont axé leurs discours aux sujets liés en particulier à la stabilité du pays, la situation économique, l'amélioration de la vie du citoyen, mais aussi l'appel à une participation massive au vote.

- 8- Le trafic internet sur le câble sous-marin d'Annaba sera interrompu vendredi prochain entre 01h00 et 18h00 afin de procéder à son transfert vers de nouveaux branchements, indique, mardi, le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication dans un communiqué diffusé via l'agence officielle. "Suite au détérioration du câble sous-marin +SEA-ME-WE 4+ et des dommages subis au niveau de sa chambre d'atterrissage, causés par les intempéries enregistrées sur les côtes d'Annaba en date du 6 mars 2016, Algérie Télécom a initié plusieurs actions visant la sécurisation et la protection de ces installations (...) », détaille la même source.



A lire :

Boutarfa: l'Algérie n'aura pas de difficultés à satisfaire les besoins du marché européen en gaz naturel

L'Algérie n'éprouvera aucune difficulté à satisfaire les besoins en gaz naturel du marché européen sur lequel elle compte préserver la place de troisième fournisseur qu'elle détient, actuellement, a affirmé mardi à Bruxelles le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa.

"Nous n'avons aucun problème pour assurer l'approvisionnement de l'Europe en gaz dans les quantités assurées actuellement. En tout cas, pas dans les 20 prochaines années", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec le commissaire européen en charge de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete.

Plus grand producteur de gaz naturel en Afrique et troisième fournisseur de l'Europe derrière la Russie et la Norvège, "l'Algérie n'aura pas de problèmes à maintenir la place qu'elle occupe aujourd'hui en Europe", son plus important marché, a-t-il ajouté.

Selon M. Boutarfa, "l'Algérie n'a aucun problème à renouveler sa production" dont un plan de développement des ressources hydrocarbures engagé par le ministère a permis, en 2016, d'accroître la production.

"Le renouvellement de la production dépendra, à l'avenir, des négociations commerciales", a-t-il expliqué, soutenant que ces négociations seront "déterminantes".

En plus de l'important potentiel en termes de réserves d'énergie conventionnelle dont elle dispose, l'Algérie, a-t-il poursuivi, détient également d'importantes sources d'énergie non conventionnelle.

Le ministre de l'Energie a exhorté, en outre, l'Europe à participer à l'effort de l'Algérie en matière de transformation, localement, de pétrole et du gaz naturel pour une meilleure valorisation de ces ressources et ce à travers la conclusion de "partenariats gagnant-gagnant".

"Nous voulons que l'Europe soit plus présente en Algérie pour la transformation, d'abord du gaz naturel, et du pétrole en produits dérivés pour répondre aux besoins du marché national et pourquoi pas, aller vers l'international", a-t-il plaidé.

Evoquant les efforts du gouvernement algérien en matière de diversification énergétique, M. Boutarfa a affirmé que l'Algérie ambitionne de devenir un acteur majeur en matière de solaire photovoltaïque qui, a-t-il dit, "constituera pour nous un vecteur de développement au niveau local mais aussi en Afrique".



La loi sur les hydrocarbures ne sera pas révisée

M. Boutarfa a affirmé, par ailleurs, que le gouvernement algérien "n'a aucunement l'intention de réviser la loi sur les hydrocarbures".

"Le problème qui se posait est lié à l'application des dispositions fiscales. Nous sommes en train d'examiner la question avec les compagnies pour bien comprendre le problème", a-t-il assuré, ajoutant que "quelques observations ont été formulées et elles méritent une réponse".

Le ministre a fait savoir, à cet égard, que des concertations ont été engagées avec les compagnies pétrolières à l'effet de mieux cerner leur compréhension des textes législatifs et réglementaires.

"Nous travaillons, actuellement, sur les réponses à apporter à leurs doléances, afin de booster l'exploration et préparer l'avenir", a-t-il indiqué.

MM. Boutarfa et Canete ont co-présidé, mardi à Bruxelles, la deuxième réunion annuelle de dialogue politique de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE. Cette réunion dont les travaux se sont déroulés à huis-clos, s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'UE dans le domaine de l'énergie.

L'Algérie et l'UE ont signé en juillet 2013 un mémorandum d'entente sur l'établissement d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie dans l'objectif d'explorer la mise en place de ce partenariat, de renforcer et d'approfondir leurs relations énergétiques.

Ce partenariat couvre l'ensemble des sujets d'intérêt commun, à savoir les hydrocarbures, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la réforme du cadre législatif et réglementaire, l'intégration progressive des marchés de l'énergie, le développement des infrastructures d'intérêt commun, le transfert de technologie et le développement local.

-FIN-